



Communiqué de presse

Depuis mai 2017 plusieurs solutions de sauvegarde et de financement ont été proposées à la **mairie d'Asnan** concernant son **église municipale**. **Toutes ont été rejetées**. Après **une année de mobilisation**, l'église – dont l'état de conservation ne nécessitait aucune destruction imminente – est **en cours de démolition** malgré la réprobation d'une grande partie de la population.



L'église d'Asnan – juin 2018
© PHARES DE FRANCE (.org) 2018

Une église rurale qui faisait consensus

Rien ne prédisposait cette belle église à un avenir aussi funeste. En 2008, **le Maire M. Thorin**, avait **engagé des travaux de restauration** pour un total de 45 430 € soutenu par le Conseil Régional, le Conseil Général, le sénateur M. Signé, mais aussi par l'association Camosine, la Fondation du Patrimoine, ainsi que les habitants qui avaient répondu présents aux appels aux dons¹.

Une église en bon état général

En **2013**, un morceau de plafond se détache. L'église est frappée d'un Arrêté de péril. Quatre ans plus tard, **la nouvelle municipalité** arrivée en 2014 et soutenue par **l'association locale (!) vote la destruction**. La dangerosité de l'édifice et le manque de soutien financier sont invoqués pour justifier une telle décision. L'église était pourtant dans un **bon état général** de conservation. La vidéo réalisée par notre association **PHARES DE FRANCE** l'atteste : <https://youtu.be/eWhrh0VUZ1Q>. La défectuosité partielle du plafond et les infiltrations ont un coût, mais il existe des **solutions de financement** comme l'ont prouvé les travaux de 2008.

Des aides rejetées

Immédiatement, **PHARES DE FRANCE** intervient pour proposer **son aide à la municipalité** afin de trouver des financements, des mécènes et des subventions. Un architecte des Bâtiments de France évalue à **150 000 € la mise en sécurité de l'édifice**. Ce qui aurait permis de laisser l'église **accessible au public**.

Asnan : la mort programmée du Patrimoine français

De nombreuses réunions sont organisées par **PHARES DE FRANCE** pour informer la population des diverses solutions possibles. Des pétitions sont lancées par les habitants qui regroupent plus de **12 000 signatures** et qui réclament en vain une réunion publique. La Mairie et l'association Asnan Patrimoine entreprennent, sans concertation, **la démolition en juin 2018**. Quelques semaines après, le maire démissionne de ses fonctions.

PHARES DE FRANCE (.org) ®

¹ Source : http://mairie.asnan.free.fr/dossiers/dossiers.php?val=17_1+eglise